

MOYENS



L'ESSENTIEL

- Les moyens doivent augmenter progressivement.
- 4000 ETP sont prévus en plus selon le ministère pour mener la réforme du collège. À l'échelle du territoire national, cette augmentation est bienvenue mais à relativiser.
- Le SE-UNSA sera attentif et exigeant pour qu'au final les DHG des collèges soient réellement abondées. Notre syndicat a saisi directement le ministère sur la question des 4000 postes promis, en démontrant que le compte n'y était pas : [voir l'article](#)
- Le Ministère a dû expliquer et présenter la façon dont les postes seront créés et mis en œuvre. La création des 4000 postes s'étalera donc sur les rentrées 2016 et 2017 : [voir la réponse de Mme la Ministre](#)
- Selon le ministère, toutes les disciplines retrouveront au minimum leurs horaires actuels de fonctionnement. La différence avec l'existant est qu'une petite partie de cette dotation disciplinaire sera consacrée à la mise en place de projets, au choix des équipes d'enseignement.

Le SE-Unsa a obtenu le principe du maintien des moyens globaux disciplinaires, qui à la base garantissent les postes dans les collèges. Le SE-Unsa a obtenu ainsi que les heures de projet ne soient pas les variables d'ajustement des DHG.

Le SE-Unsa a obtenu que l'horaire des Langues vivantes soit amélioré, tant pour la LV1 (le projet ne prévoyait que 3H en 6^{ème}, que pour la LV2).

- Voir la [lettre de la ministre répondant favorablement au SE-Unsa](#).
- Voir la [grille horaire du tronc commun](#).